



## Secrétariat pour les Relations avec l'Islam

### Que Faire ?

Jour après jour, c'est une vague qui n'en finit pas de déferler sur nos écrans et dans nos journaux : violence, tortures, attentats, assassinats, représailles, bombardements... Notre première réaction peut être l'indignation ou la colère dirigée différemment selon nos sympathies politiques, religieuses ou ethniques.

Elle peut aussi... à la longue... devenir apathie et découragement : décidément, rien ne change... tout va de plus en plus mal... le chaos s'installe, la haine ne fait que grandir entre des populations et des communautés que nous avons essayé de connaître et d'aimer.

Certains nous interpellent et nous réclament des prises de position publiques, des communiqués ou de prendre part à des manifestations ... Le S.R.I. ne devrait-il pas faire valoir son point de vue dans ce vacarme médiatique ?

D'autres éléments, pourtant, méritent notre attention. S'il est vrai que nous entendons parler de violence de plus en plus, c'est que l'opinion publique devient de plus en plus sensible à ces conflits et surtout à tout ce qui nuit à la paix, à la tolérance, au respect dû à la personne humaine. Les photos des sévices qui ont eu lieu dans certaines prisons irakiennes ont été publiées parce que l'on avait prévu que le public, un peu partout, manifesterait sa désapprobation. Autrement dit, si la violence semble plus envahissante ... grandit aussi, dans le monde entier, un sentiment de rejet à l'égard de cette violence, à l'égard de tout ce qui connote du mépris pour la personne humaine.

Pourquoi, comment, le sens moral disparaît-il en certaines circonstances ? Comment des « gens normaux », de « bons pères de famille », des « citoyens modèles » se transforment-ils en bourreaux ? Comment des jeunes gens sensibles, idéalistes, peuvent-ils poser des bombes et causer tant de victimes innocentes ?

A un moment donné, sous l'influence de l'endoctrinement, de l'indignation, du danger ou du dépaysement, ces gens perdent de vue que « les autres » sont des personnes, avec leur histoire, leurs amours, leurs joies, leurs peines ... Ils ne voient plus en eux que des « choses » ou des « numéros », bref, des abstractions.

Les manifestations, les protestations et les activités militantes ont leur utilité, certes, mais c'est au quotidien, semble-t-il, qu'il nous faut former le maximum de gens à échapper à ce piège, à garder constamment présente à l'esprit cette conviction : ceux que je rencontre sont *tous* des personnes infiniment respectables, uniques et précieuses ... comme « moi ».

L'habitude, apparemment inoffensive de penser en termes binaires : « nous » et « les autres » introduit dans notre psychologie la faille qui risque de conduire à toutes les aberrations. Le mépris caché derrière ce genre de dédoublement du monde peut prendre une apparence « morale » (l'axe du Bien et celui du Mal), « religieuse » (croyants et infidèles), « politique » (gauche, droite), « ethnique » (notre peuple et l'étranger), mais en fin de compte, à terme, il risque de justifier que l'on traite différemment ceux du dedans et ceux du dehors et que l'on ne s'investisse affectivement qu'avec ceux de son côté.

C'est au quotidien, à longueur de vie, qu'il nous faut aussi – surtout – agir pour changer ces habitudes de penser. Tout au long de l'année, le S.R.I. s'adresse à une multitude de personnes, de groupes, d'éducateurs, de responsables religieux dont l'activité consiste, justement, à établir des passerelles et à rééduquer ce regard que nous portons les uns sur les autres. Si peu que ce soit, c'est quand même agir sur l'essentiel.

Jean-Marie Gaudeul

# Les Questions liées à l'Actualité de l'Islam de France

La situation de l'Islam de France est marquée par trois questions d'actualité :

## I. LES RECENTES EXPULSIONS D'IMAMS

Les mesures d'expulsion ou d'éloignement prises à l'encontre d'imams se multiplient. Les chefs d'accusation invoqués dans les cas récents mettent en conflit le pouvoir judiciaire et l'autorité administrative.

Le 21 avril, Abdelkader Bouziane, imam de Vénissieux a été expulsé, au motif qu'il avait fait l'apologie de la violence conjugale et de la peine de lapidation. En fait, le Ministère de l'Intérieur lui reproche d'appartenir à la mouvance salafiste et d'appeler à des actes terroristes. Encore fallait-il fournir un minimum de preuves. D'où l'annulation de l'arrêté d'expulsion de Mr Bouziane.

Le 10 mai, Yashar Ali, un imam irakien qui officiait à la mosquée As-Salam d'Argenteuil a été interpellé. Il est accusé d'inciter à la haine raciale et religieuse. Plus fondamentalement, il est écarté en raison du soutien qu'il apporte au mouvement salafiste.

Mihdat Güler, responsable d'une association turque du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, a été expulsé le 20 mai. Cette mesure a été prise sur la base de dénonciation. Mihdat Güler aurait prôné le recours à la violence et au terrorisme. La presse a présenté Mihdat Güler comme l'imam d'une mosquée de cet arrondissement. En réalité, il est responsable de la section française des "Kaplancis", un mouvement extrémiste turc de tendance Khomeyniste. Ce mouvement est interdit en Allemagne. Mais alors, ne fallait-il pas prendre des mesures identiques à l'encontre de tous ses collaborateurs et de tous les militants "Kaplancis" ?

Soyons clairs. Prendre des mesures judiciaires et administratives immédiates dans le cas avéré d'appartenance à des réseaux terroristes ou en raison de l'incitation à la violence terroriste est une nécessité impérieuse. Il en est de même pour toute atteinte avérée aux lois. Et nous devons de suite ajouter : que l'on soit imam ou pas. Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner de constater que les prêches des imams ainsi que le contenu des conférences données par les responsables musulmans soient l'objet d'une surveillance étroite. Mais il n'appartient pas à l'Etat de définir les critères d'orthodoxie du discours religieux, ni de se prononcer sur la légitimité des courants au sein d'une groupe religieux.

## II. LA FORMATION DES IMAMS

Les mesures d'expulsion prononcées récemment ont relancé le débat sur la formation des imams. On dénombre en France environ 1500 mosquées. Des imams sont affectés à ces lieux de culte. 500 d'entre eux exercent à plein temps. 4 % sont citoyens français. 40 % sont de nationalité marocaine, 25 % algérienne, 13 % turque, 5 % tunisienne et 13 % appartiennent à d'autres nationalités (cf. Haut Conseil à l'Intégration, "L'Islam dans la République", Paris, 2001, 55 pp.). La plupart d'entre eux ont été formés à l'étranger.

Il y a lieu de préciser qu'en diaspora musulmane, les mosquées ne disposent pas du même éventail de personnel religieux que dans les pays musulmans. Rencontrés récemment, des responsables du CFCM m'ont indiqué que les imams exerçant en France étaient sollicités à la fois pour des actes culturels (présidence des cinq prières quotidiennes, prêches du vendredi, obsèques, office des deux fêtes) et des actes d'aumônerie (prisons, hôpitaux). Mais on leur demande également de donner des avis théologiques et juridiques, d'assurer des formations religieuses auprès des enfants, des jeunes et des adultes, d'enseigner l'arabe, d'accomplir les actes de greffier canonique. Enfin, l'imam est sollicité pour de l'accompagnement spirituel et conjugal, en tenant compte du contexte français. Nous sommes donc face à une demande exigeante. Former des cadres religieux capables de cumuler autant de compétences demande des années d'études et une bonne connaissance de la culture française.

Les mêmes responsables musulmans ont évoqué les filières de formation. Il s'avère que les pays musulmans ne peuvent pas, dans l'immédiat, former des imams correspondant au profil multi-fonction évoqué. Tous s'accordent à dire qu'il ne faut pas former que des officiants du culte. Il y a lieu de proposer, en France, une formation globale, dispensée à toute personne souhaitant s'initier à l'exégèse, à la théologie, au droit religieux des quatre grands rites, à l'accompagnement des personnes et des familles. Tous ont également souhaité que se développe une solide formation spirituelle : "Nous ne voulons pas d'imams militants politiques, mais il nous faut des imams théologiens qui soient en même temps des hommes de spiritualité".

Comment vont se préciser les choses ? Le rapport de Mr Daniel Rivet (juin 2003), les observations formulées plus récemment par Mr Bernard Godard, du Bureau central des cultes, ainsi que les avis de plusieurs responsables musulmans, convergent sur un point. Il convient d'envisager la création d'une filière généraliste sous forme d'établissement universitaire privé. Son statut serait calqué sur celui des universités libres, comme c'est le cas pour l'Institut Catholique de Paris, qui est subventionné par l'Etat depuis 1962. Cet établissement n'aurait pas comme première mission de former des imams chargés de présider les offices. Il aurait vocation à former des théologiens, qualifiés dans différentes disciplines. Les études seraient sanctionnées par des grades universitaires. Les filières déjà établies en France comme le centre de l'UOIF à Saint-Léger-de-Fougeret ou le cycle de formation de l'Institut de la Mosquée de Paris risquent d'être alors les grands perdants. Le futur établissement de formation musulmane ne serait pas localisé à Strasbourg.

On ne peut parler de la formation des cadres de l’Islam sans être renvoyé à deux questions connexes. La première concerne les formations parallèles dispensées dans les filières des organisations islamiques militantes. Personne n’en a le contrôle. La seconde a trait au développement des études d’islamologie et de théologie musulmane, aussi bien dans les facultés de théologie chrétiennes que dans l’université française. Il est grand temps de réinvestir dans ces domaines.

### **III. LA CIRCULAIRE D’APPLICATION DE LA LOI SUR LES SIGNES ET TENUES MANIFESTANT UNE APPARTENANCE RELIGIEUSE**

Rappelons d’abord ce que stipulait la loi du 15 mars 2004 sur le “Port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse”. Elle donne force de loi aux décisions politiques prises suite aux conclusions de la commission Stasi (11 décembre 2003). Il y est dit que “*Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d’une procédure disciplinaire est précédée d’un dialogue avec l’élève*”. L’article 4 de la même loi précisait que “*les dispositions de la présente loi feraient l’objet d’une évaluation un an après son entrée en vigueur*” (cf. JO du 17 mars 2004, p. 5190).

La circulaire du 18 mai 2004 est venue préciser la portée de cette loi et les modalités de sa mise en œuvre (cf. JO du 22 mai, pp. 9033-9035). Elle abroge et remplace trois circulaires antérieures en date du 12 décembre 1989, du 26 octobre 1993 et du 20 septembre 1994. C’est dire que le sujet a déjà été l’objet de réglementations antérieures. La circulaire se divise en 4 sections : 1. L’énoncé des principes – 2. La délimitation du champ d’application de la loi - 3. La requête d’un dialogue - 4. La mise en place du règlement intérieur.

Retenons de la circulaire qu’elle se fonde sur les valeurs républicaines de liberté, d’égalité et de fraternité. Le principe d’égalité souligne “*l’égalité de tous les humains, l’égalité entre les hommes et les femmes et la liberté de chacun, y compris dans le choix de son mode de vie*” (§1). Il revient à l’école de “*faire vivre ces valeurs, de développer et de conforter le libre arbitre de chacun, de garantir l’égalité entre les élèves, de promouvoir une fraternité ouverte à tous*” (§1). Doivent être combattues les “*revendications communautaires*”, “*toutes les formes de racisme ou de sexisme, toutes les formes de violence faite à un individu en raison de son appartenance réelle ou supposée à un groupe ethnique ou religieux*” (§1). Parmi les moyens à utiliser pour faire reculer l’intolérance, la circulaire recommande de faire une plus grande place, dans les cours d’histoire, de littérature et de philosophie, à l’étude des “*faits religieux*” et de développer les activités qui favorisent le “*vivre ensemble*”. Il est heureux de constater que le législateur se soit appliqué de la sorte à situer son argumentaire dans le champ des valeurs.

La circulaire place d’emblée les établissements dans l’embarras quand il s’agit des modalités d’application. Les signes et les tenues qui sont interdits sont “*ceux dont le port conduit à se faire immédiatement reconnaître par son appartenance religieuse*” (§ 2.1). Le texte cite expressément “*le voile islamique, quel que soit le nom qu’on lui donne, la kippa ou la croix de dimension manifestement excessive*” (§2.1). Cet amalgame entre éléments vestimentaires, signes et insignes est déplorable. La circulaire ajoute plus loin que la loi “*ne remet pas en cause le droit des élèves de porter des signes religieux discrets*” (§ 2.1). Ici, il n’est plus question de tenue. C’est à relever. De leur côté, les agents du service public doivent s’abstenir du port de tout signe d’appartenance religieuse, “*même discret*”. Par contre, les parents d’élèves ne sont pas visés par cette loi, ni les candidats à des examens venant se rendre dans l’établissement. La circulaire est plus que discrète sur les signes et tenues des enseignants. Ont-ils la possibilité de porter des signes discrets ? Entre élèves, parents, agents, enseignants, il ne faudra pas se tromper de régime.

Alors, qui va arbitrer les conflits d’interprétations quand il sera question de faire la différence entre l’ostensible et le discret, le vestimentaire et l’insigne, le religieux et le politique ? Qui va délimiter territorialement l’intérieur et l’extérieur des établissements scolaires ? Que faire lorsque d’autres signes seront affichés pour manifester l’appartenance aux mêmes religions ou à une autre religion, à une philosophie, à une idéologie, ou tout simplement à l’humanisme athée ? La circulaire est quasiment muette sur ce point. Tout comme elle demeure floue sur la gradation des sanctions, qui vont de la sanction ordinaire, prononcée dans le cadre de la vie scolaire, et l’exclusion physique, que refusent de plus en plus les syndicats et parents d’élèves.

Michel REEBER (Strasbourg)

### **Abonnement à la « LETTRE du SRI » 2004**

N’oubliez pas de vous abonner ou de vous réabonner. L’abonnement annuel comprend quatre lettres par an et débute le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année (participation de 10 € à l’ordre de l’AREC).

Nom : .....

Adresse : .....

# INITIATIVES

\* « **Vieillir ici quand on est d'ailleurs ...** »

Le jeudi 18 mars 2004, une journée dans la grande salle de l'hôpital Avicenne de Bobigny (93) rassemblait plusieurs témoins et une nombreuse assemblée pour inviter les participants à réfléchir sur la situation des migrants qui vieillissent en France. Personnel soignant, travailleurs sociaux et médecins se sont retrouvés pour des moments forts d'écoute, de partage avec un public très diversifié.

\* « **L'héritage théologique de Tibhirine** »

Depuis 3 ans un petit groupe de chercheurs en lien avec l'abbaye d'Aiguebelle et l'ISTR de Marseille, étudie les écrits de Christian de Chergé (« *Dieu pour tout jour* », Cahiers de Tibhirine n° 1, qui rassemble les chapitres de Christian de Chergé et de ses Frères de 1986 à 1996). Ce groupe de chercheurs a rendu compte de son travail, à Paris, le 8 mai 2004, en présence d'une quarantaine de personnes, dont les membres des familles des 7 Frères de Tibhirine et des responsables de l'ordre cistercien. Plusieurs communications ont été faites sur quelques aspects de la pensée de Christian de Chergé : Eucharistie et islam, la communion des saints, l'échelle mystique du dialogue ... L'expérience du dialogue au quotidien des 7 Frères de l'Atlas - leurs relations de travail et de voisinage - croisée avec la vie monastique de ces « priants parmi d'autres priants » est sans aucun doute une contribution à une théologie des religions en mesure d'enrichir la pensée de l'Eglise dans son dialogue avec l'islam. (Roger Michel, Valence).

\* « **Rencontre islamo-chrétienne** »

Le lundi 24 mai 2004, à Aiguebelle, une rencontre sur la "spiritualité de la rencontre". Ce n'était pas une théorie proposée par des intervenants, mais une expérience vécue ensemble. En effet la rencontre annuelle en mémoire des frères de Tibhirine réunissait de nouveau musulmans et chrétiens prêts à vivre la rencontre comme une expérience spirituelle.

\* « **Une longue fidélité** »

Le 26 février dernier, à Madrid, le P. Emilio Galindo Aguilar, des Pères-Blancs, était fait chevalier de l'Ordre du Mérite (espagnol) pour son dévouement à la cause de la compréhension réciproque entre musulmans et chrétiens. Il y a 30 ans, en effet, il fondait l'association "Darek-Nyumba" (Darek: "ta maison" en arabe, Nyumba: "maison" en swahili). Ce centre culturel dispensait des cours sur la culture espagnole aux étrangers originaires de pays arabes ou africains et des cours sur la culture arabo-islamique pour les espagnols. Plus de 10.000 étudiants de 113 pays différents ont bénéficié de ces cours. Une revue voyait le jour: "Encuentro" (Rencontre) pour permettre à un public chrétien de mieux comprendre l'islam et les musulmans.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici l'effort déployé par les Pères-Blancs et par d'autres religieux dans ce domaine: à travers l'Europe, plusieurs revues "soeurs" oeuvrent dans le même sens: la première fut **Se Comprendre** (1950), suivie de **Encounter** (1974), **Encuentro** (Espagne), **Begrip** (Pays-Bas), **El-Kalima** (Belgique). Certaines de ces publications sont devenues indépendantes, toutes tentent d'amener une meilleure compréhension mutuelle entre chrétiens et musulmans.

\* « **Multiplés sessions** »

Le S.R.I. entretient des contacts suivis avec l'islam de France, au niveau des individus comme à celui des institutions. Mais il existe un autre volet de son activité: la formation assurée auprès des animateurs chrétiens à travers toute la France. Un peu partout, tout au long de l'année, sont organisées des sessions de formation, souvent destinées aux prêtres et aux laïcs engagés dans l'Eglise. Elles veulent répondre à leurs questions sur les dimensions de la présence musulmane en France et la façon dont les chrétiens peuvent nouer avec les musulmans des liens d'amitié et de coopération.

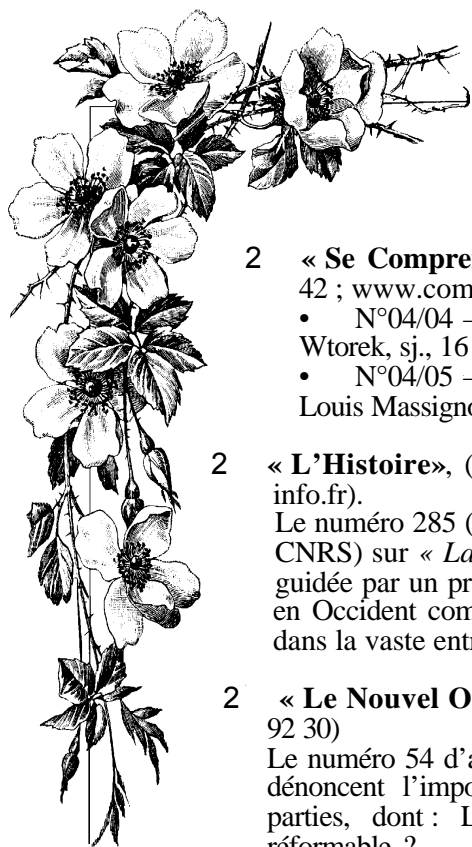
C'est ainsi que, ces derniers mois, nous avons été appelés à donner des sessions et des conférences en des lieux aussi divers que Strasbourg, Lyon, Nevers, Chartres, Blois, Clermont-Ferrand, Nantes, Sées, sans compter les rencontres qui se déroulaient à Paris ou dans la région parisienne. La multiplication de ces demandes montre l'intérêt croissant des catholiques pour leurs voisins musulmans et leur volonté de trouver avec eux les voies d'un nouveau mode de "vie ensemble". Ces démarches, bien sûr, ne sont pas toujours exemptes d'une certaine appréhension. Elles n'oblitérent pas les marques de rejet et d'exclusion qui apparaissent dans d'autres milieux. Elles sont, cependant, de sérieux signes d'espoir pour notre monde de demain.

\* « **16 mai 2004 à Casablanca - Maroc** »

Le dimanche 16 mai, date anniversaire des attentats de Casablanca, à l'initiative d'une association pour la paix, 250 jeunes de 12 à 15 ans, membres de cette association et originaires des quartiers populaires (dont ceux des terroristes) ont visité successivement un lieu des attentats, puis une église, une synagogue et une mosquée. Au terme de ce périple, ils ont rejoint le musée du patrimoine juif où les attendaient, entre autres, de nombreux militants des droits de l'homme. Ils ont écouté un imam, un prêtre (Jacques Levrat) et un rabbin leur parler dans une ambiance tout à fait grave et sympathique.

# ANNONCES








- ë **Session Pontigny** (Ecole pour la Mission – Père Christophe Roucou, BP. 101, 94170 Le Perreux – T. 01 43 24 79 57 - e-mail : mdf@club-internet.fr)  
Une session du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2004 à Pontigny (Yonne) sur “Dialogue et vie spirituelle - En France : musulmans, bouddhistes, agnostiques... Pourquoi le dialogue ?”
- ë **Session d’Ergersheim** (Renseignements : Nicole Benoit – T. 03 88 36 86 51 - e-mail : ni.benoit@voila .fr)  
A l’Abbaye cistercienne Notre Dame d’Altbronn, du lundi 23 août (17h), au vendredi 27 août 2004 (14h), une session qui s’adresse aux chrétiens en relation avec des musulmans sur « La femme dans l’Islam », avec Khaïra Khodjaoui, Hamida Palagi, Maryline Redelsberger. Ce programme n’est pas encore définitif, d’autres intervenants seront à prévoir.










## REVUES

- 2 « **Se Comprendre** », (7, rue du Planit, 69110 Sainte Foy-lès-Lyon - Tél. 04 78 59 20 42 ; www.comprendre.org).  
• N°04/04 – Avril 2004 : « *Une société plurielle est-elle possible ?* » par Ryszard Wtorek, sj., 16 pp.  
• N°04/05 – Mai 2004 : « *Dialogue d’entendants ou de sourds ?* », débat autour de Louis Massignon, 16 pp.
- 2 « **L’Histoire** », (4, rue du Texel, 75014 Paris - T. 01 40 47 44 00 - lhistoire@presse-info.fr).  
Le numéro 285 (Mars 2004) comporte un article de Jean Flori (Directeur de recherches au CNRS) sur « *La peur de l’islam au Moyen-Age* ». « En 622 surgit une nouvelle religion, guidée par un prophète que les chrétiens appellent Mahomet. Peu à peu, l’islam est perçu en Occident comme un châtement divin. Un argument de plus pour lancer les chevaliers dans la vaste entreprise des croisades ... »
- 2 « **Le Nouvel Observateur – Hors Série** », (43, rue Vivienne, 75002 Paris – T. 01 44 76 92 30)  
Le numéro 54 d’avril-mai 2004 a pour thème « *Les nouveaux penseurs de l’Islam* ». « Ils dénoncent l’imposture intégriste. Ils concilient l’islam et la modernité ... ». Plusieurs parties, dont : La fascination de l’islam – l’islam et la modernité – l’islam est-il réformable ?
- 2 « **Approches 92 & Mes-tissages** », (9 bis, rue d’Issy, 92170 Vanves – T. 01 46 45 35 62)  
Printemps 2004 – Numéro 0. Les numéros suivants seront envoyés à ceux qui s’abonneront (15 eu)  
Ce magazine remplace le bulletin d’« Approches 92 » qui existait depuis 12 ans. Soutenir « Mes-tissages » c’est aider à faire face aux risques d’exclusion et de communautarisme religieux. Dans ce numéro, un dossier « Au risque de l’hospitalité », en actualité « Le terrain de la laïcité » et pour finir des témoignages.
- 2 « **Le Monde des Religions** », (163, boulevard Malesherbes , 75859 Paris Cedex 17 – T. 01 48 88 46 00)  
N° 5 – Mai/Juin 2004, dossier « Vivre aujourd’hui en musulman au Caire, à Téhéran, Istanbul, Paris, Dakar ». Dossier de préparation à l’exposition « musulmanes, musulmans » qui a lieu du 19 mai au 14 novembre 2004 au Pavillon Paul Delouvrier du Parc de la Villette à Paris. Monographies sur la vie musulmane dans chacune de ces villes suivies d’une interview d’Olivier Roy sur « l’islam en voie d’occidentalisation ». Voir aussi, dans le même numéro, deux points de vue sur le dialogue islamo-chrétien formulés par deux acteurs : les PP. M. Borrmans, de Rome et G. Couvreur, de Paris.
- 2 « **Actualis – Islam et société** », (57, rue de la Convention, 75015 Paris - e-mail. communication@actualis.info)  
Le numéro 1 d’une revue publiée sous l’impulsion de l’U.O.I.F. et dont « l’ambition et le but seraient de faire connaître l’islam à la société française et les fondements de cette société aux musulmans ». Le présent numéro contient un dossier sur « Le retour du religieux »

# LIVRES

-  **« Pour comprendre les pratiques religieuses des juifs, des chrétiens et des musulmans »**  
Isabelle LEVY, éditions Presse de la Renaissance, Paris, 2003, 294 pp., 19 €  
Cet ouvrage, dans l'ensemble bien équilibré, conçu comme un guide, retrace les origines des rites et pratiques des trois grandes religions monothéistes. L'auteur répond à une centaine de questions essentielles pour évoquer les coutumes au quotidien de chaque confession et aborde des thèmes de fond et d'actualité. Elle fait appel aux textes sacrés et veut montrer que juifs, chrétiens et musulmans partagent des valeurs communes.
-  **« L'Islam en dissidence »**  
Gabriel MARTINEZ-GROS et Lucette VALENSI, Collection « L'univers historique », éditions du Seuil, Paris, 2004, 336 pp., 22 €  
L'Islam nous accuse. Le discours islamiste invoque le Prophète et la génération fondatrice, énumère la litanie des offenses subies, invite les peuples musulmans à ne pas oublier. En fait, l'hostilité n'est générale ni ici, ni là ; le projet de vivre ensemble est présent et ici et là. Il ne s'agit pas de balayer le discours identitaire. Dans une conclusion à deux voix, les auteurs sont d'accord sur le modernisme de certains islamistes et sur le message tiers-mondiste qu'ils pervertissent.
-  **« Nos voisins musulmans »**  
Yves MONTENAY, éditions Les Belles Lettres, Paris, 2004, 275 pp., 17 €  
Après un retour sur l'histoire : âge d'or de l'Islam, isolement, fermeture, colonisation ... l'auteur s'arrête sur les problèmes actuels, les islamistes et leur influence, le regard critique des musulmans qui s'est développé en Occident. Choc de civilisation ? « Tout un travail de déconstruction des mythes est à entreprendre pour avancer dans la rencontre » (M. Arkoun).
-  **« L'Islam en Europe - histoire, échanges, conflits »**  
Jack GOODY, éditions La Découverte, Paris, 2004, 179 pp., 16 €  
L'auteur « né d'une mère Ecossaise, presbytérienne » termine son livre en parlant du terrorisme qui ne doit pas nous faire oublier notre Robin des bois ; ce sont 13 siècles d'échanges où, parfois, nos politiques savaient s'allier avec des musulmans contre d'autres chrétiens (du temps où Palerme, cité musulmane, était une des plus grandes du monde), raison de plus pour continuer le vivre ensemble avec tous les migrants dont beaucoup sont musulmans.
-  **« Manifeste pour un islam des Lumières »**  
Malek CHEBEL, éditions Hachette Littératures, Paris, 2004, 224 pp., 20 €  
Il s'agit bien d'un manifeste : l'auteur, bien connu, y expose 27 points sur lesquels les musulmans doivent faire leur aggiornamento pour qu'un islam des Lumières soit possible. Les sujets abordés sont, par exemple : une nouvelle interprétation des textes, la supériorité de la raison sur toute autre forme de pensée et de croyance, décréter la « guerre sainte » inutile et dépassée, abolir définitivement toute fetwa appelant à la mort, moderniser la loi civile et le code personnel, réévaluer le statut de la femme, etc. Chacun des sujets est traité de façon concise, sur 3 ou 4 pages.
-  **« Les mots de l'Islam »**  
Dominique et Marie-Thérèse URVOY, éditions Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2004, 127 p., 10 €  
Sous son format volontairement réduit (on le glisse facilement en poche), ce petit opuscule nous offre un glossaire des principaux concepts de l'Islam. Les explications données pour chaque mot se situent à un niveau d'érudition qui peut surprendre le lecteur non averti, mais qui n'étonnera guère ceux qui connaissent les deux auteurs, spécialistes de l'Islam classique. Ouvrage plus utile à la réflexion qu'à la simple information. L'image de couverture jure un peu avec le contenu.
-  **« Le Coran - Dialogue - Les Evangiles »**  
Rémi RASTOIN, Tremplins éditions, 2004, 348 pp., 26 €  
Cet ouvrage se présente comme un dialogue mené par un musulman et un chrétien, chacun citant son Livre saint à partir d'un certain nombre de thèmes : la femme et la famille, le fondement de la religion, livres et lieux saints, le paradis, vertus et devoirs, guerre et paix, etc. En fait, les deux interlocuteurs, héros d'un roman écrit auparavant, sont imaginés par l'auteur. Le « dialogue » s'établit donc entre l'auteur, chrétien, et ce qu'il pense être le point de vue musulman. De plus, la discussion se situe totalement au niveau des textes : l'auteur a conduit une étude comparative des 12000 versets du Coran et des Evangiles sur ordinateur. La réalité des deux religions se réduit-elle à ces versets ? La logique interne des deux religions ne se déchiffre sans doute pas à travers des versets épars, même rassemblés par thèmes.

-  **« L’islam dans les prisons »**  
Farhad KHOSROKHAVAR, éditions Balland, Paris, 2004, 286 pp., 19,50 €  
Dossier détaillé sur les musulmans détenus dans les prisons de France. Trois parties suivent une introduction sur la dimension du problème : 1. Les subjectivités islamiques ou les aspects religieux et spirituels ; 2. Les diverses catégories de musulmans : islamistes, perturbés mentaux, convertis, femmes ; 3. Comprendre ou punir : comment le personnel pénitentiaire fait face au prosélytisme, à la guerre des ethnies, etc. L’ouvrage se termine sur une question : la laïcité est-elle en conflit avec l’islam ? et sur la dimension européenne du problème.
-  **« Face à l’islam »**  
Abdelwahab MEDDEB, éditions Textuel, Paris, 2004, 224 pp., 21,50 €  
L’auteur de « *La maladie de l’islam* » (Seuil, 2002) revient sur la crise actuelle de l’islam. Il procède en trois étapes : il commence par « évoquer sa double généalogie, arabe et française, islamique et européenne, à travers son parcours individuel et intellectuel » pour décrire l’Islam entre tradition et modernité. Puis, il procède à l’étude comparée des trois monothéismes. L’auteur constate le « retard historique » qui entrave l’Islam. Enfin, après avoir rappelé les apports de l’Islam à la civilisation, A. Meddeb se demande si le déclin n’est pas dû au refus par l’autorité théologique du principe même d’innovation. Pour conclure, il aborde les questions d’actualité : l’islam et la république, la loi contre le port du voile, etc.
-  **« L’exception islamique »**  
Hamadi REDISSI, Collection « La couleur des idées », éditions du Seuil, Paris, 2004, 238 pp., 20 €  
Professeur à l’université de Tunis, H. Redissi tente de comprendre pourquoi la civilisation musulmane fait « exception » dans un monde où toutes les religions ont globalement réussi leur entrée dans la modernité, parfois en gardant leurs traditions. Cette « exception » présente plusieurs dimensions : religieuse, politique, économique, sociale, culturelle. Il met en lumière une « erreur » : l’idée que l’islam n’a aucun problème : aucun avec la rationalité scientifique, l’économie moderne, la laïcité, la démocratie, etc. Cet aveuglement empêcherait les ruptures nécessaires et ne permettrait que des demi-mesures, d’où une stagnation des sociétés musulmanes jusqu’à nos jours.
-  **« Le Londonistan – La voix du djihad »**  
Dominique THOMAS, éditions Michalon, Paris, 2003, 251 pp., 20 €  
Les attentats (depuis 1995) posent la question des soutiens politiques et financiers des organisations islamistes. Les regards se sont posés sur Londres au lendemain du 11 septembre pour tenter d’établir des liens entre les réseaux d’Al-Qa’ida et différents prédicateurs des mosquées locales. L’auteur veut comprendre pourquoi les politiques et les médias considèrent Londres comme la principale base de l’islam politique. « Le terme Londonistan correspond à un univers politico-religieux dans lequel une forme d’expression de l’islam politique a pu se développer à partir du milieu des années 1990 ». Cet ouvrage donne une base de réflexion et de compréhension de cette « véritable internationale islamiste ».
-  **« Les nouveaux martyrs d’Allah »**  
Farhad KHOSROKHAVAR, éditions Flammarion, Paris, 2003 (2<sup>ème</sup> édition), 370 pp.,  
L’auteur analyse dans l’histoire les différentes formes de martyr (livrer sa vie sur le chemin de Dieu). Le premier cas : le martyr défensif qui refuse de suivre ce qui est imposé et opposé à sa foi, ce qui est souvent le cas des martyrs chrétiens des premiers siècles. Deuxième cas : le martyr offensif, qui supprime l’adversaire impie et oppresseur, « témoignage par la mort contre l’injustice ». Selon les temps et les lieux (Iran, Palestine, Liban, Algérie ...) les réalités d’action sont diverses : questions nationales ou internationales. Acteurs divers depuis les jeunes endoctrinés jusqu’aux islamistes radicaux. Le martyr “n’est pas une maladie infantile de l’islam, mais un moyen de se rehausser à la dignité ... fruit de nos sociétés modernes mais inégalitaires”.
-  **« La Turquie aujourd’hui – un pays européen ? »**  
Collectif, dirigé par Olivier ROY, éditions Universalis (Tour du sujet), 2004, 195 pp., 12,50 €  
La Turquie, un pays européen ? Dans l’ouvrage dirigé par Olivier Roy la question turque fonctionne comme révélateur de certains défis européens. La place de l’islam ? Comment gérer les minorités ? Un ensemble d’analyses qui enrichit la réflexion.
-  **« La Turquie moderne et l’islam »**  
Thierry ZARCONE, éditions Flammarion, Paris, 2004, 362 pp., 22,50 €  
La Turquie, officiellement laïque depuis 1923, est maintenant au seuil de l’Europe. L’auteur nous fait pénétrer dans l’islam Anatolien, mélange de traditions arabes et persanes, de pratiques chamanistes venues d’Asie, et très marqué par la mystique soufie. Un grand nombre de confréries se développent, véritables écoles du peuple. Dans un chapitre de conclusion, l’auteur nous fait rejoindre les confréries bien vivantes actuellement et leurs rôles.

# Témoignage

**Mourad habite Toulouse depuis son enfance et a eu, très jeune, des contacts avec des chrétiens. Engagé aujourd'hui dans le dialogue interreligieux, il s'interroge sur le peu d'enthousiasme pour ce genre de rencontres. Serait-ce la peur de perdre son identité ? Comment respecter l'autre sans le connaître dans ce qu'il a de différent de moi ? In "La Foi d'un Peuple", n° 139, déc. 2003**

Je voudrais tout d'abord me présenter à vous. Je me prénomme Mourad, j'ai 34 ans et je suis marié. Je suis né près de Lyon, de parents algériens. Je me suis rendu compte en préparant mon témoignage que ma vie a souvent croisé celle des chrétiens et cela à des moments importants de mon existence. Je vais d'abord vous exposer les circonstances qui ont fait que j'ai rencontré de nombreux chrétiens pratiquants, ensuite je vous donnerai ma vision du partage que peuvent avoir en commun musulmans et chrétiens.

A l'âge de 6 ans, mes parents m'ont inscrit à l'école de la Sainte Famille dans le quartier des Minimes à Toulouse : c'était par commodité car cette école était très proche de chez nous et en même temps, je pense que mes parents faisaient plus confiance à l'instruction et surtout à l'éducation que pouvaient apporter les écoles catholiques par rapport aux établissements laïcs. Je suis resté dans cette école pendant trois ans ; cette période m'a permis de me retrouver à la lisière de deux fois religieuses si proches et si différentes à la fois, c'est-à-dire l'Islam et le Christianisme. J'ai donc suivi des cours de catéchisme pendant ces trois ans, cela m'a permis de m'imprégner de la culture chrétienne tout en restant fidèle aux principes islamiques. Par exemple, je voyais mes parents faire le jeûne du mois de Ramadan et je les imitais souvent, je ne mangeais pas de porc, mon père me parlait souvent d'Issa (que la paix de Dieu soit sur lui), c'est le nom de Jésus en Arabe, car je lui en parlais par rapport à mes cours de catéchisme et ce sont les premières fois où j'ai entendu parler de la vision islamique de ce grand Envoyé de Dieu. Si j'ai mis entre parenthèses le terme "que la paix de Dieu soit sur lui", c'est que tout musulman se doit normalement de prononcer cette formule de respect après avoir cité le nom d'un Messager de Dieu.

Puis à l'âge de 9 ans, je suis entré dans une école laïque ; j'ai alors perdu le contact avec la communauté chrétienne pendant de longues années, à peu près jusqu'en 1985.

Mes deux meilleurs amis faisaient partie d'une MJC, nous participions à la quête à la sortie des messes, j'assistais même aux offices parfois, mais je restais en retrait. Je cotoyais beaucoup le prêtre de l'église de la Sainte Famille, qui se prénomme Jean-Marie ; c'est d'ailleurs lui, et c'est paradoxal, qui m'a offert mon premier Coran dont il disposait dans sa bibliothèque. Ces années de partage ont été très riches et elles ont été pour moi placées sous le signe de la solidarité, de l'entraide, plus que de

la recherche d'une identité religieuse, car à cette époque-là, mes rapports avec Dieu étaient assez lointains. Cette période a aussi duré à peu près trois ans jusqu'à ce que je rencontre celle qui est aujourd'hui mon épouse. Cela s'est passé en 1999 et j'ai été surpris d'apprendre qu'elle allait à l'église presque toutes les semaines. Mon intérêt pour la religion à cette époque-là était très peu développé, mais l'échange a commencé au bout de six mois environ. Mon cadeau de Noël, cette année-là, fut un Cederom sur la Bible, et quand mon épouse a commencé à s'intéresser à l'Islam pour mieux connaître ma foi religieuse, j'ai "dû" commencer à suivre ; mais mon intérêt ne s'est développé que six mois après sa conversion à l'Islam : c'est là pour la première fois de ma vie que j'ai commencé vraiment à pratiquer.

Aujourd'hui, je me suis engagé, peut-être pas assez, dans le dialogue inter-religieux. J'ai connu à travers une rencontre, le Père François, de la cure de Lafourquette à Toulouse, avec lequel nous organisons des rencontres pour mieux nous connaître. Nous avons d'ailleurs des réunions mensuelles dans lesquelles nous discutons de projets, de choses à mettre en place dans le quartier pour mieux nous accepter et nous cherchons à être constructifs plutôt que destructifs. Je pense sincèrement que ce n'est qu'en nous connaissant que l'on pourra se comprendre... Je pense que c'est en connaissant des personnes différentes que l'on peut tolérer et surtout respecter l'autre, sans bien sûr remettre en cause sa propre foi et les principes de cette dernière... Je pense que ce n'est qu'en restant fidèle aux dogmes et pratiques qui caractérisent chacune de nos fois que l'on pourra mieux se respecter, car ce qui fait la force de notre foi, c'est de rester en conformité avec les textes de nos Livres Saints et l'enseignement de nos savants. Je donne un exemple : un musulman fidèle au Texte ne pourra pas assister à un office dans une église.

Chrétiens et Musulmans, du fait de la non-reconnaissance du Coran par rapport à la crucifixion et du fait que l'on ne croit pas que Jésus (paix sur lui) est le Fils de Dieu ; de même je pense qu'un chrétien fidèle aux textes de la Bible ne pourra pas assister à un office musulman, car il ne croit pas au Coran comme dernière révélation donnée au prophète Mohamed (paix sur lui). Par contre, lire dans nos réunions des textes du Coran ou de la Bible qui nous sont communs, qui apportent un message universel de fraternité, ne pose aucun problème, cela permet de souder nos relations et de constater la chose la plus importante: nous venons tous du même créateur et à lui, tous, nous retournerons.

Mourad